Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

dévoyé et a fini par la légion étrangère, parce que, suivant l'exemple de sa mère, il avait été pris de la passion de lire de ces mauvais romans... Un jeune garçon m'a dit que son frère aîné, le matin, en prenant son café, tremblait à tel point qu'il ne pouvait tenir sa cuillère dans sa main. Il était encore sous l'influence des lectures qu'il avait faites pendant la nuit.

Il va de soi que l'influence de ces lectures varie à l'infini suivant le terrain où tombe la mauvaise semence. On nous a dit qu'il y avait, chez l'un au moins des assassins de Jully, de mauvaises prédispositions. Par le fait surtout des hérédités alcooliques, ces prédispositions ne sont que trop fréquentes et il suffirait qu'un jeune lecteur sur plusieurs milliers puisse être poussé dans la voie du crime par les romans du genre de *Nic Carter*, pour que ces publications dussent être assimilées à de dangereux poisons.

Mais leur effet le plus général est de fausser l'esprit des adolescents, de surexciter leurs instincts sexuels, de les faire vivre d'une vie imaginative surchauffée qui les dégoûte de la vie réelle et des études sérieuses et, enfin, d'aggraver le penchant qu'ils peuvent avoir à la neurasthénie. Un membre du corps enseignant de Zurich me citait ce fait bien significatif, que l'on constate des crises de neurasthénie collective sévissant sur des classes entières. Il est impossible d'en obtenir un travail soutenu et les élèves, débilités, tombent malades les uns après les autres.

Ailleurs qu'à Zurich on peut constater des faits tout semblables à ceux que signale la brochure de M. Boshard. Il n'est pas possible de méconnaître la gravité croissante du fléau. L'on devra bien en venir à prendre des mesures sérieuses pour le combattre. Et en attendant, c'est aux parents qu'il appartient de veiller à ce que lisent leurs enfants.

(*Journal de Genève.*)

BIBLIOGRAPHIES

I

Edition vaticane. — Deux magnifiques livres viennent d'être présentés aux chanteurs d'église par l'éditeur Schwann de Düsseldorf. Le premier a pour titre : *Abrégé du graduel romain*, édition Schwann U². — C'est le graduel suffisant pour les paroisses, en notation ancienne, format in-12, avec des caractères très noirs, d'une netteté parfaite, un papier excellent et une bonne reliure. De plus la préface, les titres et les rubriques sont en français ; au bas de chaque page on trouve, en petits caractères, la traduction des textes latins de tous les chants.

Le deuxième volume est l'édition Schwann S. — C'est un Epitome du graduel, avec rubriques latines, en notation moderne. Les graduels pourtant ainsi que les versets de certains alleluias n'y ont que la note de récitation. — Le travail est intelligemment et superbement exécuté. — L'éditeur Schwann a droit aux félicitations de tous les plain-chantistes et ceux-ci seront heureux de se servir de livres édités avec autant de soin, d'art et d'élégance. J. B.

II

Je voudrais savoir....., vers de Henry Warnery, musique de Fritz Bach, pour une voix et piano. — Fœtisch, Lausanne.

Cette jolie chanson d'amour, mélodieuse, sans banalité, d'une harmonisation soignée et curieuse, souligne fort bien des vers dont le charme discret semble déjà musical en soi.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — M. le Directeur de l'Instruction publique a confirmé la décision que, dans sa séance du 12 mai, le Comité de la Société d'Education a prise au sujet de la date de la réunion annuelle. L'assemblée générale aura lieu à Bulle le 7 juillet prochain. Ami de l'instruction, le chef-lieu du district de la Gruyère nous prépare un bienveillant accueil.

— Le Conseil d'Etat a nommé :

M. Nicolas Schneuwly, à Brunisried, instituteur à Bœsingen ;

MM. Emile Leu, de Merishausen (Schaffhouse), et Louis Brunke, de Zurich, instituteurs aux écoles primaires de Chiètres :

Mlle Germaine Gerber, à Fribourg, institutrice à l'école libre publique de Flamatt.

— L'Œuvre de la Mutualité scolaire, qui fonctionne depuis quatre mois à Bulle, y est fort appréciée des familles. Durant cette courte période, il a été versé au fonds d'épargne 794 fr. 25 (383 fr. 25 de cotisations statutaires et 411 fr. de versements facultatifs) et au fonds de maladie, 438 fr. Ce résultat est réjouissant, si l'on songe que l'Œuvre ne compte encore que 240 mutualistes.

— La distribution des prix au Collège est fixée au jeudi 21 juillet.

La fête scolaire qui termine les classes des écoles primaires a été retardée jusqu'au jeudi 28 juillet.

— La clôture de la vingt-deuxième session des apprentis a eu lieu hier, en notre ville, en même temps que se fermait la très intéressante exposition des cours professionnels. La cérémonie a commencé par une Messe, célébrée à Notre-Dame par M. le chanoine de Weck et rehaussée par les beaux chants du lutrin de l'église, avec accompagnement d'orgue. Dans la nef avaient pris place les délégués des autorités, la commission des apprentissages, les experts et la grande majorité des apprentis diplômés.

Après la Messe, l'assistance se rend à la Grenette pour la distribution des diplômes. La cérémonie était présidée par